

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE RIOM
(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :
14 septembre 2018

Date d'affichage :
27 septembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 20 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mme DUBREUIL (absente à la question n° 11), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET pour la question n° 11

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Vincent PERGET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

QUESTION N° 8

OBJET : Créations et suppressions de postes à l'école de musique

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 6 septembre 2018.**

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être créés et supprimés au 1^{er} octobre 2018 :

<u>Poste(s) créé(s)</u>	<u>Motifs</u>	<u>Poste(s) à supprimer</u>	<u>Direction</u>
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 8h25	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 6h00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 20h00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe 20h00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 20h00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 15h00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 3h30	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 3H00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 17h35	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 12h00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 21h00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 10h00	Direction culture vie associative

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180920-DELI-180908-DE
Date de télétransmission : 20/09/2018
Date de réception préfecture : 24/09/2018

COMMUNE DE RIOM

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 14h00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, pour l'année scolaire 2018-2019	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 7h00	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 3H00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, et pérennisation d'un emploi contractuel pour l'année scolaire 2018-2019	Néant	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h30	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, et pérennisation d'un emploi contractuel, pour l'année scolaire 2018-2019	néant	Direction culture vie associative
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h00	Réorganisation de l'école de musique à la rentrée 2018, et pérennisation d'un emploi de contractuel pour l'année scolaire 2018-2019	néant	Direction culture vie associative

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création des postes susvisés, ce à compter du 1^{er} octobre 2018, et les suppressions des postes après avis du comité technique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 septembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL